

Certifications TOSA



Eligible
au CPF

Dans la logique du CPF (Compte Personnel de Formation), les formations éligibles doivent être certifiantes. C'est le bénéficiaire du CPF qui prend l'initiative de mobiliser le dispositif pour son projet de formation et de certification. (**Adresse du site** <http://www.moncompteformation.gouv.fr>. **Code CPF : 237 359 pour tous les TOSA**)

Qu'est-ce que la certification TOSA ?

Le TOSA est un standard d'évaluation et de certification des compétences informatiques en Bureautique.

Il existe un test de certification TOSA pour : **Microsoft Excel, Word, PowerPoint, Access, VBA et Outlook** ;

DigComp (informations et données, communication et collaboration, création de contenu digital, sécurité numérique, résolution des problèmes) **Adobe Photoshop, InDesign, Illustrator**.

Cas particulier : **Certification PHP**, éligible au CPF avec le code **236 233**. Tarification spécifique (nous consulter).

CCI CAMPUS associe ses parcours de formation informatique à la certification TOSA.

Pourquoi certifier sa formation informatique avec le TOSA ?

La certification TOSA est destinée à tous ceux – étudiants, demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi ou salariés du public ou privé– qui veulent **certifier leur niveau de compétence sur les outils informatiques professionnels** pour les valoriser au sein de l'entreprise.

C'est une certification basée sur les compétences attendues en entreprise dont le score peut être intégré sur un CV.

Comment se présente la certification ?

- **35 questions** pour une durée limitée à **60 minutes**.
- Le **résultat est délivré immédiatement** après le passage de la certification.
- Les scores sont compris entre 1 et 1000 et positionnent le candidat de **débutant à expert**.
- La validité du test est de **3 ans**.

À quoi correspond le score obtenu ?

- **Expert 875 à 1000** : Le candidat dispose d'une connaissance complète de l'ensemble des fonctionnalités du logiciel. Il connaît les différentes méthodes pour réaliser une tâche.
- **Avancé 725 à 875** : Le candidat dispose d'une très bonne maîtrise du logiciel, y compris dans ses fonctionnalités avancées.
- **Opérationnel 550 à 725** : Le candidat connaît les principales fonctionnalités du logiciel et parvient à ses fins.
- **Basique 350 à 550** : Le candidat sait utiliser les fonctionnalités de base du logiciel et peut réaliser des tâches simples.

- **Initial 1 à 350** : Le candidat a une connaissance limitée des fonctionnalités de base du logiciel.

Quels sont les modalités de la certification TOSA ?

- C'est un **test adaptatif** : un algorithme « intelligent » fait évoluer la difficulté des questions en fonction du niveau du candidat.
- Des QCM ergonomiques centrés sur la maîtrise des fonctionnalités.
- Des manipulations à réaliser dans le logiciel.

Tarifs

Certification TOSA				
Pour	1 Logiciel	2 Logiciels	3 Logiciels	4 Logiciels
Par exemple	Excel	Excel Word	Excel Word PowerPoint	Excel Word PowerPoint Outlook
Tarif TTC	79 €	148 €	198 €	228 €

Renseignements & Inscriptions

CCI Campus - Strasbourg
Département Formation Continue
 234 avenue de Colmar BP 40267
 67021 Strasbourg cedex
 N° Agrément : **7V142**
Contact : Naida HAMZABEGOVIC
 ☎ 03 88 43 08 23 – fax 03 88 43 08 10
 ✉ n.hamzabegovic@alsace.cci.fr

CCI Campus - Colmar
Département Systèmes d'Information
 4 rue du Rhin CS 40007 - 68001 Colmar Cedex
 N° Agrément : **2L436**
Contact : Sylvain BOCCI
 ☎ 03 89 20 22 28
 ✉ s.bocci@alsace.cci.fr

